

« Les Parisiennes pauvres porteuses de révolution » de Brigitte Dionnet : « On a voulu les faire taire, mais elles ont continué la lutte »

Dans « Les Parisiennes pauvres porteuses de révolution (1789-1804) », l'historienne Brigitte Dionnet met en lumière ces « invisibles » de la Révolution française, dont le rôle méconnu tend à renouveler les analyses habituelles de cette période charnière.

[En débat](#)

Publié le 27 février 2026

[Eric Payonne](#)



« Quand Albert Soboul qualifiait la révolution de « bourgeoise », il insistait aussi sur sa dimension largement démocratique. Parce que la Révolution française est, dans un premier temps, une révolution très populaire, qui n'aurait pas eu lieu sans l'action du peuple. Et dans ce peuple il y a, oui, un grand nombre de femmes », explique l'historienne Brigitte Dionnet.

© IVIA SAAVEDRA

Les femmes pauvres n'ont pas été spectatrices de l'histoire, loin s'en faut. Fruit de son travail de thèse au sein de l'Institut d'histoire de la Révolution française (IHRF), [Brigitte Dionnet](#) publie *Les Parisiennes pauvres porteuses de révolution (1789-1804)*. L'historienne présente un volet souvent minoré : le rôle et la [place des femmes du peuple ouvrier](#). Ces actrices méconnues de l'histoire, plongées dans la misère, agissent dans la cité révolutionnaire, mènent des actions, obtiennent de nouveaux droits.

Votre travail oblige à revoir non seulement le récit révolutionnaire classique, centré sur des acteurs masculins, mais aussi certaines approches qui se sont concentrées sur des figures féminines bourgeoises ou lettrées, telles que la bien connue Olympe de Gouges...

Brigitte Dionnet

Je suis féministe, et je souhaitais donc mettre mon travail d'historienne au service du combat féministe. Ma motivation principale était de rendre visibles celles qui sont les grandes invisibles de l'histoire : les femmes du peuple. Heureusement, des historiennes ont commencé à se pencher sur ce sujet, Michelle Perrot la première. Et, sur la Révolution française, [Dominique Godineau](#) a beaucoup fait. Cela dit, les femmes, mais surtout les femmes pauvres, restent très marginales dans la recherche.

Pour choisir le thème de ma maîtrise sous la direction d'Albert Soboul, je lui avais proposé de travailler sur les femmes : il m'en avait dissuadé, me proposant de me concentrer sur le mouvement populaire parisien pendant le Directoire, ce à quoi je me suis livrée. Étant assez tenace, j'ai fini par reprendre ce travail quelques décennies plus tard, sous la direction de [Pierre Serna](#). C'est l'objet de cette thèse : je suis parvenue à « trouver » ces femmes. Mais, pour les trouver, il faut s'armer de patience et de persévérance, car nulle part dans les notices des archives n'apparaît le mot « femmes ».

Justement, qui avez-vous trouvé ? Qui sont concrètement ces « Parisiennes pauvres » et de quelle pauvreté s'agit-il ?

Avant tout, et c'est un point essentiel : on parle de femmes qui travaillent. Je tiens à cette précision, car le marxisme (et, soyons clairs, je suis marxiste) a produit des analyses laissant entendre que les femmes n'auraient travaillé qu'après le développement de la grande industrie. Or ma thèse montre exactement le contraire. Les femmes ont toujours travaillé, et pas seulement à la campagne, je parle bien des Parisiennes. D'ailleurs, beaucoup d'entre elles sont venues de la campagne pour travailler dans la capitale. Elles ne font pas les mêmes métiers que les hommes, mais elles sont dans de petites manufactures, dans les imprimeries, dans les filatures...

Sur le même thème



[Qui était Yvonne Dumont, héroïne méconnue de la Libération ?](#)

Cependant, quel que soit l'endroit où elles travaillent, elles sont payées environ moitié moins que les hommes ouvriers. Et le salaire mensuel n'existe pas. Dans les ateliers de filature publics par exemple, elles sont payées à la semaine, à la journée ou à la tâche. Elles rencontrent des difficultés à trouver un logement, vivent souvent dans une pièce, seules ou bien avec leur mari ou leur compagnon et leurs enfants – il y a beaucoup de couples populaires non mariés à Paris durant cette période. La moitié d'entre elles peut-être savaient lire, mais cela n'a pas constitué un frein à leur politisation et a au contraire contribué à créer des liens d'entraide entre celles qui savaient lire et celles qui ne savaient pas.

Vous montrez que ces femmes interviennent massivement dans l'espace public, sans pour autant disposer de droits politiques formels, ce qui engendre un rapport particulier à la citoyenneté. Qu'est-ce qu'être « citoyenne » pour elles ?

Quand je dis que je souhaite rendre visibles ces femmes pauvres, ce n'est pas pour leur pauvreté en tant que telle, mais pour le rôle politique et révolutionnaire qu'elles ont

joué. N'oublions pas que [les femmes en France n'ont eu le droit d'être élues et éligibles qu'en 1945](#) ! Avant cela, n'ont-elles pas été concrètement citoyennes ? N'ont-elles pas été résistantes durant la Seconde Guerre mondiale, par exemple ? Bien sûr que si.

Donc, je pars du principe qu'il n'est pas nécessaire d'avoir le droit de voter et d'être éligible pour mettre sa citoyenneté en acte. Durant la période révolutionnaire, les femmes pauvres sont dans les assemblées de section, elles sont dans les sociétés populaires et elles expriment leurs volontés. Elles veulent que la révolution qui est en train de se faire ne les laisse pas de côté. Dans les ateliers et les manufactures, elles rédigent des pétitions entre ouvrières.

Elles se mobilisent devant les boutiques, les boulangeries, pour faire baisser les prix que les marchands font délibérément monter en flèche. Elles appellent ces marchands les « accapareurs », et elles vont parfois jusqu'à organiser la réquisition de leurs stocks (et non pas le pillage), afin de les obliger à vendre à un prix qui leur paraît plus juste. Elles mènent d'ailleurs ces luttes y compris contre des femmes de la halle, des marchandes qui veulent s'enrichir.

Grâce à ces actions, elles finissent par obtenir une loi contre les accapareurs en 1793, puis une loi sur le « maximum », qui seront mises en application avant d'être balayées par le Directoire dès décembre 1794, le Directoire commence en 1795). Il n'empêche, ce sont bien ces femmes pauvres qui obligeront les marchands à vendre à un prix raisonnable. Avancée qui profitera bien sûr aussi à des hommes.

Et elles n'obtiennent pas seulement des lois contre les accapareurs. [En 1791, le Code pénal abolit la pénalisation de l'avortement](#) ! Et puis des lois pour le secours sont adoptées : le 28 juin 1793 est créée pour la première fois une politique d'allocations familiales avec des allocations pour « frais de couche » ou pour les « filles mères ». Des historiennes et historiens ont dit que ces politiques populaires de 1793 n'étaient pas appliquées : c'est faux.

On retrouve dans les archives quantité de bons de secours, prouvant l'existence du versement de ces secours publics, en espèces mais aussi en farine ou en vêtements. Lorsque les sections ont dû dresser des listes de personnes à secourir, on s'est rendu compte que la plupart étaient des femmes, et notamment des mères et des femmes âgées, qui continuent malgré tout à travailler, mais sans gagner suffisamment pour subvenir à leurs besoins et vivre dans des conditions décentes.

À ce propos, que devient l'expérience de la maternité pour ces femmes, durant la période révolutionnaire ?

La maternité, quand on est une femme pauvre, c'est tout autre chose que pour Mme de Staël. On parle très rarement de ces mères pauvres. Malgré le manque d'argent, elles doivent assumer la maternité et tout ce qu'elle leur impose. Qui dit maternité dit aussi allaitement des enfants. Or ces femmes travaillent, doivent travailler pour vivre, généralement dans des travaux manuels où elles peuvent difficilement s'arrêter pour allaiter leur enfant. Elles doivent donc les faire allaiter par d'autres mais, contrairement aux femmes de la bourgeoisie qui peuvent faire venir chez elles des nourrices à temps plein, les Parisiennes pauvres sont très souvent obligées de faire partir leurs enfants chez des nourrices qui vivent à la campagne.

Ce sont des « meneurs » qui amènent les enfants hors de la ville. Les conditions sont rudes, et les « meneurs » peu précautionneux, ce qui fait que ces enfants n'arrivent pas tous vivants. On est à ce niveau de misère. Quand ils ont grandi, ces enfants reviennent sur Paris et, bien évidemment, travaillent. Dès l'âge de 10 ans, et même probablement avant, comme le

précisent les administrateurs de Paris en 1790 pour les enfants de 8 ans en vue de leur admission dans les ateliers de filature parisiens créés alors.

Cela dit, la Révolution vote des lois pour l'école comme [la loi Bouquier, adoptée par la Convention nationale en décembre 1793](#), qui crée l'école gratuite et obligatoire de 6 à 8 ans, pour les garçons aussi bien que pour les filles. Mais, là encore, le Directoire sapera ces efforts, avant que Napoléon ne mette totalement fin à la plupart des dispositifs d'émancipation populaire.

Le statut des femmes pauvres après 1789 semble, dans votre analyse, conforter l'idée d'une Révolution fondamentalement bourgeoise. Jusqu'où ce critère de genre vous paraît-il décisif pour qualifier la nature même de la Révolution française ?

Quand Albert Soboul qualifiait la révolution de « bourgeoise », il insistait aussi sur sa dimension largement démocratique. Parce que la Révolution française est, dans un premier temps, une révolution très populaire, qui n'aurait pas eu lieu sans l'action du peuple. Et dans ce peuple il y a, oui, un grand nombre de femmes. Je voulais donner à voir ce qu'elles ont produit, y compris comme réaction des autorités à leur encontre. Car à partir de 1795, avec le Directoire, elles ont subi une puissante répression.

On limitait leurs rassemblements, jusqu'à les empêcher de se promener à plus de trois dans la rue. Les ateliers de filature sont clôturés, sans pour autant stopper la production, mais parce qu'on veut empêcher le lien social sur les lieux de travail. Ce lien social est le terreau de la politisation et de l'insurrection des femmes pauvres. Malgré cette répression, on voit que certaines vendent le journal de Babeuf en 1796.

Le 20 mai 1795, elles investissent l'Assemblée nationale, en demandant non seulement du pain (ce qui est déjà politique en soi), mais aussi le rétablissement de la Constitution de 1793, qui plaçait la souveraineté populaire au cœur de la construction de la nation. Une souveraineté populaire porteuse de révolution où les femmes tinrent toute leur place, car, bien que l'on ait voulu les faire taire, elles ont continué la lutte tant qu'elles l'ont estimée indispensable pour la défense de leurs intérêts.

En savoir plus sur Brigitte Dionnet :

Ancienne attachée parlementaire de Marie-George Buffet, aujourd'hui conseillère municipale PCF à La Courneuve, **Brigitte Dionnet** a aussi un parcours d'historienne. Après avoir repris ses études, elle publie sa thèse soutenue en 2024 sous la direction de Pierre Serna, où elle retrace le parcours de ces femmes de condition modeste durant la Révolution française.

« Les Parisiennes pauvres porteuses de révolution (1789-1804) », de Brigitte Dionnet, Classiques Garnier, 492 pages, 49 euros.

Aux côtés de celles et ceux qui luttent !

L'urgence sociale, c'est chaque jour la priorité de *l'Humanité*.

- En exposant la violence patronale.
- En montrant ce que vivent celles et ceux qui travaillent et ceux qui aspirent à le faire.
- En donnant des clés de compréhension et des outils aux salarié.es pour se défendre contre les politiques ultralibérales qui dégradent leur qualité de vie.

Vous connaissez d'autres médias qui font ça ?

[Je veux en savoir plus !](#)